

# CNSS-INFO



Bimestriel d'Information de la CNSS • JANVIER - FÉVRIER 2019 • www.cnss.tg

## DIGITALISATION

### LES SERVICES DE LA CNSS DÉSORMAIS EN LIGNE P.7

## Sommaire



**HÔPITAL DE RÉFÉRENCE SAINT PÉREGRIN  
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE P.5**



**FORMATION DES PARTENAIRES SOCIAUX  
LES «VENDREDI DE LA SÉCU» LANCÉS P.3**



**ÉCONOMIE INFORMELLE  
LA CNSS ET LE BIT EN PHASE POUR  
UNE COUVERTURE SOCIALE POUR TOUS P.6**

**LA CNSS DANS LE PND**

**UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE À LOMÉ P.4**





EDITORIAL

## LA CNSS EN UN CLIC !

La révolution de l'internet est une des clés de réussite des générations présentes et le tout numérique s'annonce comme le passage obligé pour les générations futures.

Pour preuve, le monde compte déjà plus de quatre milliards d'internautes et presque plus rien ne se fait désormais sans ce média.

Sur bien des plans, l'internet offre aux particuliers comme aux entreprises des outils innovants pour accroître leur visibilité, leur productivité et leur développement spatio-temporel.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, votre organisme, dans cette révolution, a pris le train en marche en créant son site web et va, depuis d'innovation en innovation, pour rester dans l'air du temps.

C'est ce qui explique la refonte actuelle de son site web, pour résolument prendre en compte les aspirations légitimes des partenaires sociaux, en leur fournissant non seulement des informations actualisées sur la sécurité sociale, mais aussi et surtout en leur offrant plus de facilités dans l'accomplissement des formalités d'affiliation et d'accès aux prestations de l'institution.

Le nouveau site web de la CNSS innove sensiblement à travers la mise en ligne de l'ensemble, de ses prestations et services dans l'unique but de répondre efficacement et en toute célérité aux demandes des usagers.

Les partenaires sociaux (employeurs et travailleurs) peuvent dorénavant, procéder en ligne aux différentes formalités d'immatriculation, de demande de prestations, de consultation de leurs comptes, de réclamations diverses et même faire la simulation de calcul de la pension future .

Il est également possible pour les employeurs, de s'acquitter de leurs obligations envers la CNSS, notamment par télédéclaration et télépaiement.

L'autre innovation est l'application mobile CNSS, téléchargeable gratuitement sur Play store et l'App store pour les utilisateurs de smartphones et de tablettes android et IOS.

www.cnss.tg est donc la nouvelle interface sur laquelle vous trouverez, chers partenaires et internautes, les solutions fiables à l'ensemble de vos préoccupations de sécurité sociale.

Vivement que chacun, à son compte, s'approprie ce nouvel outil et se constitue en relais pour la vulgarisation de l'information de sécurité sociale.

Je vous souhaite pleine satisfaction dans la consultation du site rénové de la CNSS.

**Ingrid AWADE**

[www.cnss.tg](http://www.cnss.tg)

## LEXIQUE DE LA SECURITE SOCIALE

Se familiariser avec les termes du métier

### PRESTATIONS SOCIALES

Les prestations sociales sont des garanties en nature ou en espèces apportées à un assuré ou à ses ayants droit du fait de son assujettissement au régime de sécurité sociale et de la survenance d'un risque social tel que :

- La vieillesse (pensions de retraite)
- La maladie (assurance maladie)
- La famille (prestations familiales)
- La maternité (IJM)
- AT et MP (soins médicaux et rentes)

### CNSS-INFO

**BIMESTRIEL D'INFORMATION  
DE LA CNSS**

Siège Social CNSS Lomé,  
Boulevard Eyadema

1 BP 69 & 1 BP 199 Lomé 1  
Tél : +228 22 25 96 96

Email : [cnssinfo@cnss.tg](mailto:cnssinfo@cnss.tg)  
Site web: [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg)

Récépissé N°0381/21/07/09/HAAC

Directeur de Publication

**Ingrid AWADE**

Equipe de la Rédaction

Awaki MADITOMA	Evariste Y. KADANGA
Cosme S. ATTIOGBE	Méza A. TCHAKPI
Nimombée KONLANI	Rodrigue B. FONDOU

## LES “VENDREDI DE LA SECU” LANCÉS

**L**e programme “Vendredi de la Sécu”, pour le renforcement des capacités des partenaires sociaux en matière de sécurité sociale, a été lancé ce vendredi 30 novembre 2018 à l’auditorium du siège de la CNSS à Lomé. Cette première session qui a réuni une centaine de participants, a porté sur le thème: “l’immatriculation de l’employeur et du travailleur à la CNSS cadre légal, réglementaire et procédural”.

En ouvrant les travaux au nom de Madame le Directeur Général de la CNSS, après le mot de bienvenue du Conseiller du DG en charge de la formation, M. Justin PILANTE a félicité les employeurs qui, en adhérant à ce programme de formation modulaire des partenaires, ont fait preuve de responsabilité, de pragmatisme et de perspicacité pour avoir compris l’importance de l’adéquation formation/productivité.



L’assistance à la première session

Il a rappelé les grandes actions et réformes de la nouvelle politique de communication incisive de la CNSS qui fait de “ l’information

pour tous sur la sécurité sociale”, un défi et une priorité.



Une participante recevant son attestation des mains du Directeur Général de la CNSS, Mme Ingrid AWADE (à droite)

M. PILANTE est revenu sur les enjeux de la maîtrise par les partenaires sociaux du droit de la sécurité sociale et les objectifs essentiels du “Vendredi de la Sécu” en termes de renforcement des capacités.

A l’issue des travaux de cette première session qui s’est déroulée dans une ambiance d’échanges fructueux, les participants ont eu droit à une attestation.

Rappelons que le “Vendredi de la Sécu” est une formation modulaire innovante des partenaires sociaux de la CNSS et se déroule tous les derniers vendredis du deuxième mois de chaque trimestre de l’année.

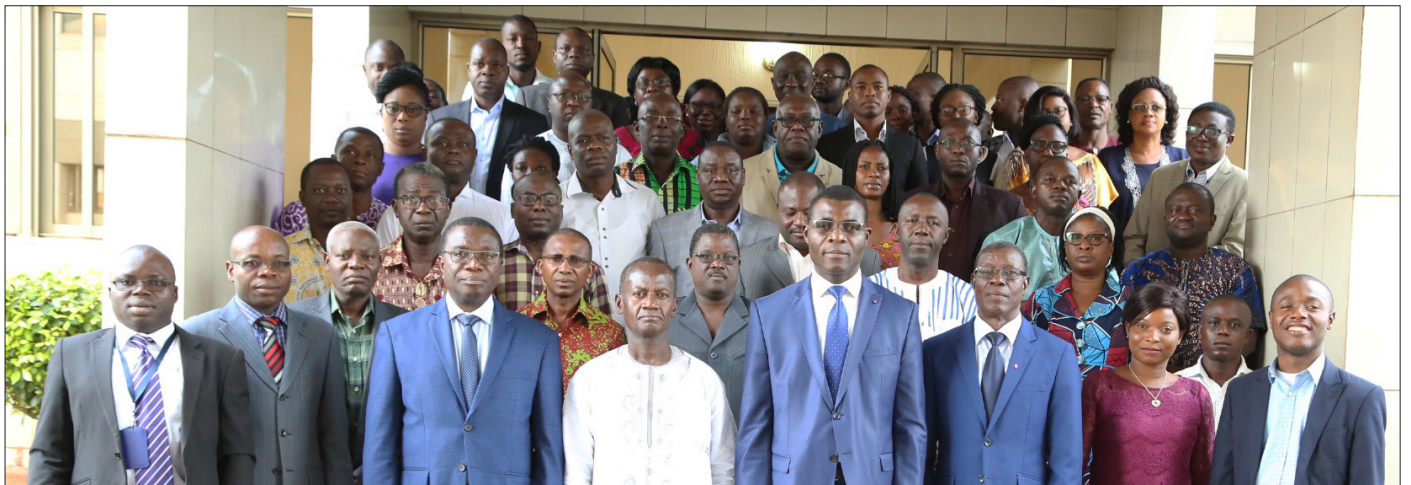


Photo de famille des formateurs et participants

## LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE SAINT PÉRÉGRIN POSÉE

**C'**est pour bientôt, un Hôpital de Référence à Lomé, qui répond aux normes du standard international en la matière. C'est un projet présidentiel dont la Caisse Nationale de Sécurité Sociale est le promoteur.

*La pose officielle de la première pierre a été effective le vendredi 15 février 2019, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, lançant ainsi les travaux de construction et d'équipement de ce joyau technique et architectural qui porte le nom du Saint Patron et protecteur des grands malades et des agonisants.*



L'Hôpital de Référence Saint Pérégrin sera bâti sur un site de 6 hectares. C'est un Hôpital de niveau IV qui va offrir, tant à la population togolaise qu'à celle plus élargie de l'Afrique entière, des soins de santé d'une qualité qui n'auront rien à envier aux hôpitaux occidentaux.

Le projet innove surtout en alliant la qualité des soins au coût abordable, dans un dispositif sanitaire national ainsi renforcé, pour desservir la population en soins de santé de qualité.

Il apporte également une solution durable aux carences du plateau technique national pour la prise en charge entre autres des victimes d'accidents du travail et des

maladies professionnelles dont les coûts d'évacuations sanitaires dans des cliniques privées extérieures représentent un coût financier important à la CNSS.

Le projet est un pari ambitieux de par sa situation au cœur du Grand Lomé, avec un vaste plateau technique de consultations et d'interventions, un hôtel 4 étoiles de 64 chambres pour accueillir les patients en phase de récupération et un hélicoptère.

On y pratiquera la médecine, la chirurgie, la maternité et les explorations fonctionnelles. L'Hôpital est prévu pour recevoir par ailleurs, 80 000 consultations par an et 10 000 hospitalisations de très courte durée.



*Le Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE posant la pierre de l'Hôpital de Référence Saint Pégrin*



*Le Premier Ministre Sélorm KLASSOU confortant le geste*



*Le Chef de l'Etat saluant les populations d'Agoe*



*Le Directeur Général de la CNSS Mme Ingrid AWADE scellant à son tour la pierre*



**HÔPITAL  
SAINT PEREGRIN**  
Hôpital de Référence

## LA CNSS ET LE BIT EN PHASE POUR UNE COUVERTURE SOCIALE POUR TOUS

**L**a salle auditorium de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a abrité le 29 Janvier 2019 un atelier de restitution axé sur le secteur informel. Cette session, organisée par la CNSS avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT), s'inscrit dans le cadre de "l'Elaboration de la Stratégie Nationale de la Formalisation de l'Economie Informelle à Travers l'Extension de la Couverture Sociale".

L'objectif de l'atelier est de restituer le projet de stratégie nationale de formalisation de l'économie informelle, à travers une couverture sociale universelle élaborée, suite aux résultats des ateliers de Lomé, des 26 et 27 Novembre 2018 et de Kara, des 24 au 25 Janvier 2019.

Malgré l'extension de la couverture sociale aux travailleurs indépendants et aux travailleurs de l'économie informelle à travers la loi N° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale, leur identification et leur immatriculation supposent des préalables en termes de dispositions, de normes, de principes et de stratégies appliqués, au plan national.

Suite aux travaux en atelier, les participants ont évoqué la nécessité d'offrir un package

de couverture sociale (Maladie, Retraite, Risques professionnels) aux acteurs de l'économie informelle. Une proposition saluée par les experts du BIT.



*Vue partielle des travaux en atelier*

L'Etat, la CNSS, l'INAM, l'OTR, les Organisations professionnelles, l'Inspection du travail, les Services financiers décentralisés et les opérateurs de la téléphonie mobile ont été, à l'unanimité, identifiés comme acteurs ou institutions devant intervenir dans le cadre de la formalisation de l'économie informelle.

A cet effet, les experts du BIT ont misé sur la nécessité de la création d'un cadre consensuel impliquant tous ces acteurs dans la formalisation de l'économie informelle.

*Plus d'info sur [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg)*



*Les participants en pleine séance au palais des congrès à Kara avec les experts du BIT*



*Photo de famille de l'atelier de restitution au siège de la CNSS à Lomé*

## LES SERVICES DE LA CNSS DÉSORMAIS EN LIGNE

**L**a Caisse Nationale de Sécurité Sociale œuvre chaque jour à l'amélioration en tenant compte des préoccupations légitimes des partenaires sociaux, en ce qui concerne la qualité des services rendus. Aussi, a-t-elle procédé à la refonte de ses systèmes d'information, afin de faciliter l'accès à l'information fiable et actualisée, et garantir plus de facilités dans l'accomplissement des formalités d'affiliation et d'accès aux prestations de l'institution.

Le site web rénové de la CNSS [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg) comporte beaucoup d'innovations : toutes les opérations sont désormais possibles en ligne. Les partenaires sociaux (employeurs et travailleurs) peuvent dorénavant procéder en ligne aux différentes formalités d'immatriculation.

Ils peuvent également y faire leur demande de prestations et services, de consultation de comptes, de réclamations diverses et

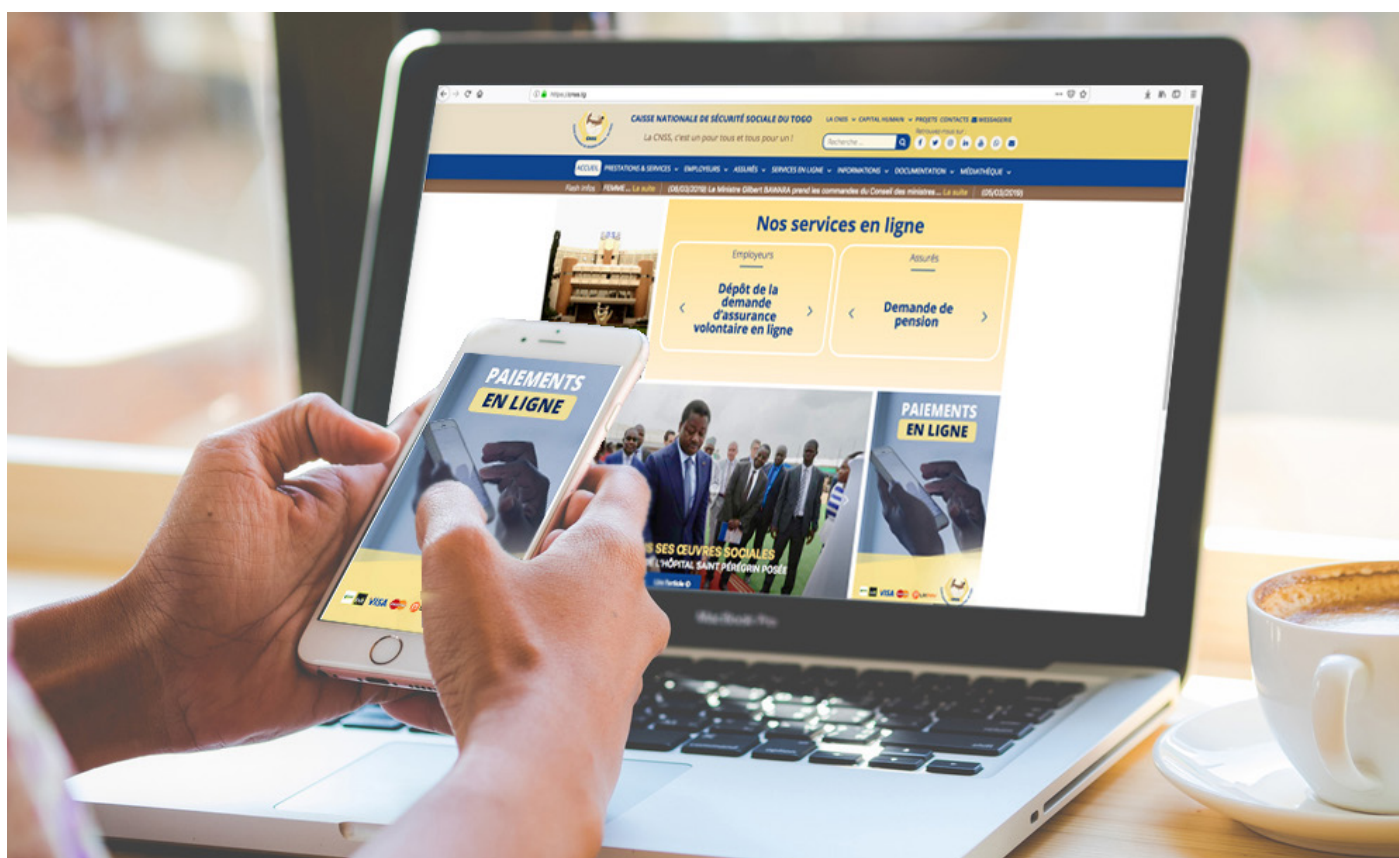
même de simulation du calcul de la pension future.

En outre, les employeurs peuvent désormais s'acquitter de leurs obligations envers la CNSS, à travers les possibilités d'expédition des Déclarations Nominatives de Rémunérations(DNR), d'autres documents, et effectuer les paiements des cotisations sociales par **télépaiement bancaire et aussi via TMoney et Flooz**.

L'autre innovation est l'application mobile CNSS déjà en ligne et téléchargeable gratuitement sur Play store et l'App store pour les utilisateurs de smartphones et de tablettes android et IOS qui intègre tous ces services.

[www.cnss.tg](http://www.cnss.tg) est donc la nouvelle interface sur laquelle tous les partenaires sociaux trouveront des solutions fiables à l'ensemble de leurs préoccupations de sécurité sociale.

**Plus d'info sur [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg)**



# NOS SERVICES ACCESSIBLES EN LIGNE

[www.cnss.tg](http://www.cnss.tg)



La CNSS, c'est un pour tous et tous pour un !